



MAIRIE  
DE  
MIEUSSY  
HAUTE-SAVOIE  
74440

Tél : 04.50.43.01.67  
Fax : 04.50.43.14.24  
[mairie.mieussy@wanadoo.fr](mailto:mairie.mieussy@wanadoo.fr)

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 19 février 2015**  
**Compte rendu sommaire**

**Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes**

**Présents** : MM Régis FORESTIER, Maire, Claudine DEMIERRE, Jean-François GAUDIN, Annie JORAT, Nicolas JACQUARD, Régis BERTHIER, Arnaud BOSSON, Christine BUCхарLES, Sophie CURDY, Eric MEYNET, Nadine MONTFORT, Gérard GUDEFIN, Xavier BOSSUT, Nathalie GONCALVES, Arnaud MAGREZ

**Excusés** : Anne PISSARD-MAILLET, Daniel MERCIER, Chantal LELEU, Delphine CAPRI

**Absent** : Néant

Mme Claudine DEMIERRE a été élue secrétaire de séance.

- 1) Le Conseil Municipal approuve la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.
- 2) Il émet un avis favorable au projet présenté par la Société les Carrières ROSSETTO et relatif à une installation de traitement de matériaux de carrières pour la production de granulats sur le territoire de la Commune de SAINT-JEOIRE aux lieux-dits « Les Fauges – La Chounaz ».
- 3) Il fixe les tarifs d'eau et d'assainissement qui seront appliqués pour la facturation 2015, taxe en sus :

• **eau**

1) Part fixe correspondant à l'entretien du branchement et du compteur :

- Immeuble équipé d'un compteur de 15 mm	=	103,94 € HT
- Immeuble équipé d'un compteur de 20 mm	=	208,02 € HT
- Immeuble équipé d'un compteur de 25 mm	=	259,63 € HT
- Immeuble équipé d'un compteur de 30 mm	=	309,96 € HT
- Immeuble équipé d'un compteur de 35 mm	=	398,72 € HT
- Immeuble équipé d'un compteur de 40 mm	=	415,78 € HT
- Immeuble équipé d'un compteur de 45 mm	=	467,21 € HT
- Immeuble équipé d'un compteur de 50 mm	=	519,59 € HT
- Compteur général dans les bâtiments d'habitation collective de plus de 3 logements (nombre de logements ou d'arcades) x	=	51,62 € HT

2) Consommation

- tranche 1 (0 à 100 m <sup>3</sup> )	=	1,69 € HT
- tranche 2 (101 à 5000 m <sup>3</sup> )	=	1,42 € HT
- tranche 3 (à partir de 5001 m <sup>3</sup> )	=	0,78 € HT

• **assainissement**

- 1) 16,22 € pour la part fixe correspondant aux frais d'entretien du réseau et de contrôle,
- 2) 1,82 € par m<sup>3</sup> d'eau consommé.

- 4) Il établit également les tarifs afférents aux conventions pour le raccordement des constructions au réseau d'eau potable.
- 5) Il approuve les dispositions de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés coordonné par le SYANE et autorise le Maire à signer cette convention ainsi que l'acte d'adhésion.
- 6) Il accepte de verser à l'office du Tourisme Praz de Lys Sommand Tourisme une avance de 33 750 € sur la subvention 2015.
- 7) Il autorise le Maire à signer le devis de mission de maîtrise d'œuvre d'un montant de 12 960 € TTC avec la SARL TRAIT D'UNION Partenaires pour l'aménagement intérieur des 2 locaux commerciaux situés dans l'immeuble « Les Terrasses du Haut-Fleury ».
- 8) Dans le cadre des marchés de travaux relatifs au bâtiment périscolaire et d'accueil de l'enfance, il accepte l'avenant d'un montant de – 1 227,10 € TTC à établir avec l'entreprise SAVOY PAYSAGE (lot 17 – espaces verts-clôtures).
- 9) Il retient le devis établi par la SAS COSTA à MARIGNIER d'un montant de 12 128,54 € TTC pour les travaux de rénovation de la toiture du groupe scolaire.
- 10) Il décide de co-financer le projet « Les réseaux du Goût » porté par CROQ'ALP dans le cadre du programme LEADER du Faucigny. La participation totale de 7 500 € sera versée sur les exercices 2015, 2016 et 2017, et sera subordonnée à l'occupation du dossier européen.
- 11) Il autorise le Maire à signer une nouvelle convention d'occupation du Domaine Public avec FPS Towers afin de mettre à jour la convention existante qui avait été consentie pour l'implantation et l'exploitation d'une station radioélectrique au lieu-dit « Gremelly ».
- 12) Il accepte de participer pour un montant de 3 600 € pour le fonctionnement de la section ski du Collège Jacques BREL de TANINGES.
- 13) Il émet un avis favorable aux demandes de branchement au réseau d'eau communal présentées par :
  - Mme CHEVALLIER Yolande (Les Vagnys)
  - M. ANDRE Nicolas (route de Bieully)

Le Maire,  
Régis FORESTIER

